

Intitulé du poste
Coordonnatrice de programmes européens cohésion urbaine et territoriale
Fiche établie le : 04 novembre 2019

Classification et nature du poste	
Domaine fonctionnel	Elaboration, coordination, animation et déploiement de programmes et projets
Métier de référence	Coordonnateur de programmes européens
Direction fonctionnelle	Direction générale déléguée appui opérationnel et stratégique
Pôle / Service / Programme d'affectation	Pôle politique de cohésion européenne
Lieu d'affectation	20 avenue de Ségur 75007 Paris
Catégorie – Statut	A - Contractuel
Numéro SIRH	<i>[champ prévu pour une utilisation future]</i>
Encadrement	Non
<i>Nombre d'agents à encadrer le cas échéant</i>	

Environnement du poste	
Rattachement hiérarchique	N+1 : Responsable unité stratégies, coopération et territoires
Missions du service :	
<ul style="list-style-type: none"> • L'Agence nationale de la cohésion des territoires a pour mission de conseiller et de soutenir les collectivités territoriales et leurs groupements dans la conception, la définition et la mise en œuvre de leurs projets. Elle conduit des programmes nationaux territorialisés et accompagne les collectivités, leurs groupements et les acteurs locaux dans la réalisation de leurs projets de territoire • La direction générale déléguée à l'appui opérationnel et stratégique (AOS) regroupe les ressources nécessaires à l'élaboration des orientations stratégiques de l'agence et au soutien opérationnel des projets portés par les territoires. Ses ressources sont mises à disposition des programmes d'une part et des acteurs territoriaux dont les projets sont soutenus par l'agence d'autre part. • A cette fin, la DGD AOS : <ul style="list-style-type: none"> – organise la réponse de l'agence aux saisines dont elle fait l'objet, dans le cadre de sa doctrine d'intervention. Elle suit et consolide l'ensemble des démarches de contractualisation impliquant l'ANCT ; elle structure et anime le réseau territorial de l'Agence. – produit les connaissances nécessaires à la compréhension des dynamiques et défis auxquels les territoires sont confrontés et contribue à l'élaboration stratégique et opérationnelle des projets de territoire portés par les collectivités, leurs groupements et les acteurs locaux. – fournit une assistance à maîtrise d'ouvrage aux collectivités et organise l'appui opérationnel à leurs projets. Elle peut prendre la maîtrise d'ouvrage de projets complexes, notamment en matière de restructuration d'immobilier commercial, artisanal ou de services. – concourt à la conception des programmes nationaux en fournissant les connaissances sur la compréhension des dynamiques territoriales, les transformations des territoires et les transitions dans lesquelles ils sont engagés. – réunit l'ensemble des moyens nécessaires aux missions de l'agence en matière de coordination des fonds européens structurels d'investissement : autorité de coordination interfonds, autorité de coordination FEDER, et en tant qu'autorité de gestion des programmes européens Europ'Act et URBACT. • Le pôle politique et cohésion européenne apporte un appui règlementaire et programmatique à la mise en œuvre des fonds européens en France, gère le programme d'assistance technique qui outille cet accompagnement global auprès des Régions et de l'interministériel et représente la France dans les 	

comitologies européennes ad-hoc.

Description du poste

Enjeux et missions caractéristiques du poste

- Assurer la coordination de l'élaboration, du suivi, de l'animation, de la mise en œuvre et de l'exécution (physique et financière) de la dimension cohésion urbaine et territoriale des programmes européens liés à la politique européenne de cohésion

Activités principales

- Suivi des engagements de l'accord de partenariat dans les domaines cohésion urbaine et territoriale des programmes européens
- Organiser et piloter avec les parties prenantes concernées la démarche nationale de suivi et d'animation des objectifs stratégiques cohésion urbaine et territoriale de la politique européenne de cohésion
- Organiser et mobiliser les moyens techniques et budgétaires associés
- Recueillir, élaborer, diffuser les informations utiles liées à la dimension cohésion territoriale et urbaine afin de capitaliser, valoriser, les bonnes pratiques, les résultats et les réalisations des programmes et projets auprès des acteurs de la mise en oeuvre des programmes et des partenaires nationaux et européens
- Veiller à l'articulation entre les fonds européens et les contrats à différentes échelles territoriales
- Contribuer aux travaux interministériels en lien notamment avec le FSE et y représenter l'ANCT le cas échéant
- Contribuer aux travaux européens et y représenter l'ANCT / l'Etat membre France le cas échéant (UDG, DGUM, EGTCUM, URBACT, EUKN...)
- Promouvoir les résultats et les bonnes pratiques au sein de l'ANCT et des agences partenaires
- Elaborer, analyser, proposer des évolutions à la réglementation dans le domaine concerné en lien avec les autres Directions de l'Agence et avec les partenaires le cas échéant
- Rédiger des notes administratives, réglementaires, des propositions réglementaires
- Répondre aux demandes des cabinets de tutelle, des parlementaires, des organismes de contrôle et du secrétariat général des affaires européennes

Activités secondaires le cas échéant

- Domaine territorial : le cas échéant, suivre les FESI dans une à deux régions (répartition effectuée par le responsable du pôle en fonction de la charge de chacun) et à ce titre participer, le cas échéant, au comité de suivi interfonds régional.
- Piloter et assurer la coordination et la mise en oeuvre des actions liées au point national URBACT et organiser et mobiliser les moyens techniques et budgétaires associés
- Promouvoir la coopération et les échanges européens au sein de l'agence en matière de cohésion urbain et territoriale et avec les acteurs européens
- Référente pour la thématique des communautés marginalisées

Compétences requises sur le poste

Savoirs-formalisés (connaissances et savoirs techniques)	Niveau de qualification requis			
	Initiation	Pratique	Maîtrise	Expertise
<ul style="list-style-type: none"> Connaissance de l'environnement institutionnel 			X	
<ul style="list-style-type: none"> Connaissance et pratique des institutions européennes et nationales, des différents réseaux à l'échelle nationale et/ou européenne intervenant sur les sujets cohésion territoriale et urbaine, notamment 				X
<ul style="list-style-type: none"> Méthodes de conduite de projet 				X
<ul style="list-style-type: none"> Connaissance et pratique des techniques d'animation de 				X

réunions, de réseaux, d'évènements et de communication (sites internet et réseaux sociaux etc.)				
<ul style="list-style-type: none"> Règles méthodologiques concernant la rédaction de notes et de plans de proposition 			X	
Savoirs d'action (savoir-faire et savoirs d'expérience)	Niveau de qualification requis			
	<i>Initiation</i>	<i>Pratique</i>	<i>Maîtrise</i>	<i>Expertise</i>
<ul style="list-style-type: none"> Evaluation des situations et compréhension du jeu d'acteurs dans un contexte national multi-acteurs et transnational caractérisé par le plurilinguisme 			X	
<ul style="list-style-type: none"> Anglais lu, écrit et parlé / Autres langues européennes 			X	
<ul style="list-style-type: none"> Recherche de consensus dans le contexte de travail multi-acteurs aux plans national et transnational 				X
<ul style="list-style-type: none"> Capacité à travailler en équipe et à coordonner des acteurs multiples 				X
<ul style="list-style-type: none"> Autonomie et capacité à hiérarchiser les priorités 			X	

Une fiche de poste n'est jamais figée.

Elle évolue au rythme de l'établissement et peut être repensée à chaque entretien annuel d'évaluation.

Relations fonctionnelles	Réurrence	
	<i>Occasionnel</i>	<i>En continu</i>
Relations internes		
<ul style="list-style-type: none"> Ensemble des entités de l'ANCT 		X
<ul style="list-style-type: none"> Autorités de gestion 		X
Relations externes		
<ul style="list-style-type: none"> Réseau des représentants des collectivités et autres bénéficiaires de la politique de cohésion 		X
<ul style="list-style-type: none"> Réseau des services centraux des ministères concernés par les champs d'intervention concernés (recherche/innovation ; transition écologique et énergétique, emploi/formation, numérique ; aménagement du territoire et politique de la ville, urbanisme etc ...) 	X	
<ul style="list-style-type: none"> Réseau des Directions générales de la Commission et des homologues des pays européens 	X	

Critères pour le recrutement

- Bac +5 en aménagement du territoire et politiques urbaines
- Expérience de 7 ans minimum en matière de développement local/urbain et mise en œuvre de fonds européens

<p>Personnes à contacter pour toute précision et modalités d'envoi des candidatures : Valérie Lapenne Responsable de l'unité « Stratégies, Coopération et Territoires » Valerie.lapenne@cget.gouv.fr</p> <p>Le bureau des ressources humaines : 01 85 58 63 03 Candidatures (CV, lettre de motivation) à adresser par mail à : recrutement.ANCT@cget.gouv.fr</p>
